

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 28 septembre 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 24, 25 et 26 septembre 2018

2018 DAC 57 Subvention (1.350.000 euros) et avenant avec l'association Théâtre Silvia Monfort (15e).

M. Christophe GIRARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des Collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu la convention signée le 8 janvier 2018 avec le Théâtre Silvia Monfort, après avoir été approuvée par délibération du Conseil de Paris des 11,12 et 13 décembre 2017 ;

Vu l'avenant signé le 23 mai 2018 avec le Théâtre Silvia Monfort, après avoir été approuvé par délibération du Conseil de Paris des 2, 3 et 4 mai 2018 ;

Vu le projet de délibération, en date du 11 septembre 2018, par lequel Madame la Maire de Paris lui demande l'autorisation de signer un avenant à cette convention relatif à l'attribution d'un complément de subvention de fonctionnement ;

Vu l'avis du Conseil du 15e arrondissement, en date du 10 septembre 2018 ;

Sur le rapport présenté par M. Christophe GIRARD, au nom de la 2e Commission,

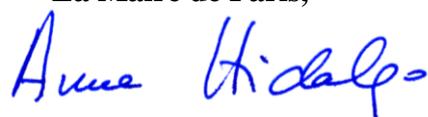
Délibère :

Article 1 : La subvention de fonctionnement attribuée à l'association Théâtre Silvia Monfort, 106 rue Brancion (15e), au titre de l'année 2018 est fixée à 1.350.000 euros, soit un complément de 50.000 euros après déduction des subventions déjà versées. Simpa 51803 ; 2018-08352

Article 2 : La dépense correspondante, soit 50.000 euros, est imputée sur le budget de fonctionnement de 2018 de la Ville de Paris, nature 65748, rubrique 316.

Article 3 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer l'avenant à convention relatif à l'attribution du solde de la subvention de fonctionnement.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO